

# **POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**



**ADOPTÉE  
LE 20 AVRIL 2005**

## **Table des matières**

Mot du préfet.....	1
<u>Introduction.....</u>	<u>2</u>
<u>1- Historique de la politique familiale au Québec.....</u>	<u>2</u>
<u>2- Présentation de la MRC de La Matapédia.....</u>	<u>3</u>
<u>3- Profil de la population.....</u>	<u>4</u>
<u>3.1 Caractéristiques socio-démographiques de la population matapédienne.....</u>	<u>5</u>
<u>3.2 L'Éducation et l'emploi.....</u>	<u>6</u>
<u>3.3 Revenus et habitation.....</u>	<u>8</u>
<u>3.4 Migration des jeunes.....</u>	<u>9</u>
<u>3.5 Pauvreté.....</u>	<u>10</u>
<u>4- Méthodologie visant à cerner les besoins de la population.....</u>	<u>11</u>
<u>5- La vision de développement de la MRC de La Matapédia.....</u>	<u>11</u>
<u>5.1 Les valeurs à promouvoir.....</u>	<u>12</u>
<u>6- Projet de politique familiale municipale de la MRC de La Matapédia.....</u>	<u>13</u>
<u>6.1 Contexte et enjeux des familles matapédiennes.....</u>	<u>13</u>
<u>6.2 La définition de la famille.....</u>	<u>13</u>
<u>6.3 Le but de la de politique familiale municipale.....</u>	<u>13</u>
<u>6.4 Les champs d'intervention.....</u>	<u>14</u>
<u>6.5 Les objectifs généraux de la politique familiale municipale.....</u>	<u>14</u>
<u>6.6 Engagement des Matapédiennes et Matapédiens en matière familiale.....</u>	<u>15</u>
<u>6.7 Rôle de la MRC de La Matapédia.....</u>	<u>15</u>
<u>7- Les champs d'intervention prioritaires, les orientations et les axes d'intervention.....</u>	<u>16</u>
<u>7.1 Champ d'intervention : Développement socio-économique.....</u>	<u>16</u>
<u>7.2 Champ d'intervention : Administration générale.....</u>	<u>16</u>
<u>7.3 Champ d'intervention : Loisirs et culture.....</u>	<u>17</u>
<u>7.4 Champ d'intervention : Qualité de l'environnement et du milieu.....</u>	<u>18</u>
<u>7.5 Champ d'intervention : Santé.....</u>	<u>18</u>
<u>7.6 Champ d'intervention : Éducation.....</u>	<u>19</u>
<u>8- Conclusion.....</u>	<u>20</u>
Bibliographie.....	21
Plan d'action préliminaire.....	22

## **Mot du préfet**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous présente la politique familiale municipale de la MRC de La Matapédia et le plan d'action qui s'y rattache.

Cette politique constitue une nouvelle approche qui a pour but d'améliorer la qualité de vie de notre milieu et de favoriser son développement afin de le rendre plus accueillant et agréable pour les familles. Il s'agit d'un outil de référence pour les citoyennes, citoyens, les municipalités et les intervenants du territoire. Pour donner des résultats concrets, cette politique a besoin de l'apport de tous les acteurs concernés. Nous sommes convaincus cependant que la volonté de changement qui nous anime et la nécessité de voir la région se développer sont des motivations suffisantes pour nous inciter à travailler à la mise en œuvre de cette politique.

Je remercie celles et ceux qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique destinée à devenir un outil au service du mieux-être des familles matapédiennes. Je formule aussi le souhait que cette initiative reçoive tout l'appui dont elle a besoin de la part du milieu matapédien, puisque c'est là un des gages de son succès.

Bertrand Lavoie,  
Préfet de la MRC de La Matapédia

## INTRODUCTION

### Une politique qui découle d'une consultation étendue

La *politique familiale municipale* est le fruit d'un travail de réflexion et de consultation qui s'est étendu sur près d'une année. À l'origine, une personne-ressource a été engagée pour préparer un document de travail. Un sondage a été mené auprès de la population matapédienne pour connaître son degré de satisfactions par rapport aux services offerts aux familles et pour recueillir ses commentaires par rapport à une éventuelle politique familiale. D'autre part, un comité de travail a aussi été mis en place pour collaborer à l'élaboration d'un projet préliminaire. Enfin, une journée de consultation publique, portant sur le projet en question et le plan d'action qui s'y rattachait s'est tenue, à Amqui, le 17 février dernier. Cette journée de consultation a permis, en particulier de bonifier le plan d'action préliminaire, notamment au chapitre des moyens susceptibles de concrétiser les interventions prévues à l'intérieur de la politique. Les intervenants et organismes appelés à être mis à contribution pour la mise en place des moyens énumérés, sont également nommés au plan préliminaire.

### 1- HISTORIQUE DE LA POLITIQUE FAMILIALE AU QUÉBEC

En matière de politique sociale, l'année 1967 fut déterminante pour le Québec : c'était le début des allocations familiales. Cette première étape marquera l'amorce des véritables politiques familiales.

L'Assemblée nationale du Québec reconnaissait la famille comme étant le premier lieu de vie, d'apprentissage et de socialisation des jeunes enfants. Le premier énoncé d'une politique familiale québécoise poursuivait les objectifs suivants :

- Reconnaître la famille comme valeur collective fondamentale;
- Contribuer à la cohésion et à la stabilité de la famille en tenant compte des diverses réalités familiales;
- Soutenir les parents à titre de premiers responsables de la prise en charge des enfants.

C'est en 1987 que le gouvernement du Québec définit les premiers critères d'une politique familiale. Il instaure, en 1988, le Conseil de la famille et de l'Enfance, et, l'année suivante, le Secrétariat à la famille dépose un premier plan d'action triennal.

Le gouvernement annonce, en 1996, trois mesures visant à soutenir la famille : l'instauration d'une nouvelle allocation familiale, le développement de bienfaits éducatifs et de garde à la petite enfance et l'implantation d'un nouveau régime d'assurance parentale.

Quant aux politiques familiales municipales au Québec, elles ont débuté en 1989. C'est la ville de Brossard qui a été la première à adopter une politique familiale municipale. Depuis, 54 municipalités et 6 municipalités régionales de comté (MRC) ont adopté une telle démarche dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles sur leur territoire.

C'est dans ce contexte que la MRC de La Matapédia a exprimé le souhait d'élaborer un projet semblable. Elle a pu compter pour ce faire sur une aide financière du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Pour se doter d'une politique familiale municipale qui serait le fruit de la concertation, un comité de travail a été mis en place. Il se composait d'intervenants provenant de différents secteurs préoccupés du bien-être, de la sécurité et de la qualité de vie des familles. On y retrouvait des représentants des secteurs suivants : scolaire, santé, sécurité publique, développement économique et communautaire, loisir et culturel, migration, transport collectif et municipal.

## **2- PRÉSENTATION DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

La région du Bas-Saint-Laurent s'étend sur 22 404 km<sup>2</sup>. L'espace habité couvre les basses terres du Saint-Laurent, les montagnes des Appalaches pour se terminer dans les vallées du Témiscouata et de La Matapédia. On y dénombre huit municipalités régionales de comté : Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et Matane. L'âge moyen de la population du Bas-Saint-Laurent est de 39,2 ans, ce qui en fait l'une des plus âgées du Québec.

Les activités économiques de la région sont liées à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles. On note également des efforts visant à développer l'extraction de la tourbe, la production d'équipements de transports et de produits métalliques. L'agriculture est dominée par la production laitière. Quant au patrimoine forestier, il joue un rôle structurant dans l'économie régionale.

La MRC de La Matapédia a été créée en 1982; sa superficie est de 5 376 km<sup>2</sup>. Sa situation géographique est particulière; le relief se caractérise par une large vallée agro-forestière qui s'étend à partir du lac Matapédia vers la Baie-des-Chaleurs en se resserrant graduellement entre des flancs abrupts. L'amalgame du relief, des boisés et des plans d'eau, confère à ce vaste territoire des paysages diversifiés d'une grande beauté. Le réseau hydrographique est caractérisé par l'important bassin de drainage du lac et de la rivière Matapédia. Le territoire est parsemé de plus de 200 lacs de multiples dimensions dont le plus important est le lac Matapédia avec ses 38,8 km<sup>2</sup> de superficie. Les rivières Matapédia, Patapédia et Causapsal ont une renommée internationale pour la pêche au saumon.

Les montagnes bordant la vallée expliquent la présence d'un climat bien particulier, lequel se démarque de celui des zones littorales avoisinantes. Les étés sont plutôt cléments et secs et les hivers sont caractérisés par de fortes précipitations, alors que les vents demeurent relativement faibles ou modérés.

La MRC de La Matapédia se compose de 18 municipalités : Amqui, Causapscal, Sayabec, Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand, Val-Brillant, Saint-Moïse, Saint-Vianney, Saint-Tharcisius, Saint-Noël, Sainte-Florence, Saint-Damase, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Saint-Cléophas, Albertville, Sainte-Irène, Saint-Alexandre-des-Lacs et Sainte-Marguerite. L'origine du nom « Matapédia » provient d'un mot micmac, **MATAPEDIAG**, qui signifie « **rencontre des eaux** » ou « **confluent** ».

### **3- PROFIL DE LA POPULATION**

La population de la MRC de La Matapédia est de 19 967 citoyens. La ville centrale de la MRC est Amqui avec 6 468 citoyens, suivie de Causapscal avec 2 596 habitants et de Sayabec où résident quelque 2 000 personnes. Ces municipalités constituent les trois principaux pôles de la MRC autour desquels gravitent plusieurs petites municipalités.

**TABLEAU 1 POPULATION PAR MUNICIPALITÉ**

<b>Municipalités</b>	<b>Population</b>	<b>Municipalités</b>	<b>Population</b>
Amqui	6 468	Saint-Léon-le-Grand	1 151
Causapscal	2 596	Saint-Moïse	627
Lac-au-Saumon	1 567	Saint-Noël	502
Saint-Alexandre-des-Lacs	318	Albertville	340
Saint-Cléophas	405	Saint-Tharcisius	527
Saint-Damase	453	Saint-Vianney	529
Sainte-Florence	486	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	421
Sainte-Irène	336	Sayabec	1 997
Sainte-Marguerite	242	Val-Brillant	1 002
<b>Population totale : 19 967 citoyens</b>			

*Source : Statistiques Canada 2001*

### 3.1 Caractéristiques socio-démographiques de la population matapédienne

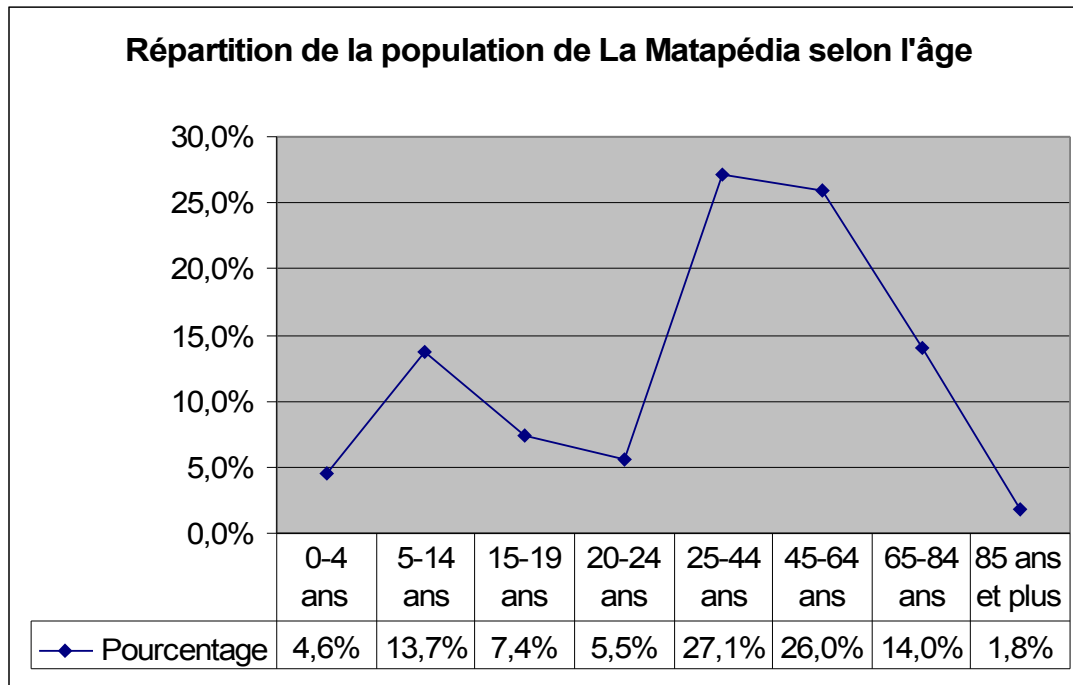
**TABLEAU 2 PORTRAIT DE LA FAMILLE MATAPÉDIENNE**

Caractéristiques	La Matapédia
Nombre total de familles	5 640
Nombre de familles comptant un couple marié	3 335
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	3,0
Nombre de familles comptant un couple en union libre	1 545
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	3,1
Nombre de familles monoparentales	760
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	550
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	2,6
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	205
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	2,4

*Source : Statistiques Canada 2001*

Comme on le constate dans le tableau 2, les couples mariés représentent 59,1 % de l'ensemble des familles. Les couples en union libre comptent pour 27,4 % et les familles monoparentales pour 13,5 %. Les familles monoparentales sont majoritairement de sexe féminin avec 72,4 %. La Matapédia se situe donc dans la moyenne québécoise en ce qui concerne les couples mariés et en union libre en tenant compte du prorata de population par rapport à l'ensemble du Québec. On remarque cependant qu'il y a légèrement moins de familles monoparentales féminines (9,8 %) avec une différence de 3,4 % par rapport au pourcentage de la province (13,2 %).

**TABLEAU 3 RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA MATAPÉDIA SELON L'ÂGE**



Source : Statistiques Canada 2001

Note : L'âge médian de la population est de 40,6.

### 3.2 L'Éducation et l'emploi

**TABLEAU 4 SCOLARITÉ**

Plus haut niveau de scolarité atteint	La Matapédia	Québec
Population totale âgée de 20 à 34 ans	3 060	1 401 850
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	23,2	16,0
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	24,3	23,3
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	23,9	13,8
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	20,3	24,8
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	8,5	22,1
Population totale âgée de 35 à 44 ans	3 440	1 236 450
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	29,1	20,7
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études	32,0	26,4



Plus haut niveau de scolarité atteint	La Matapédia	Québec
postsecondaires		
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	18,9	13,5
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	11,2	18,2
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	9,0	21,3
Population totale âgée de 45 à 64 ans	5 090	1 855 590
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	42,2	31,1
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	29,7	27,3
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	12,9	11,1
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	6,1	11,4
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	9,3	19,0

Source : Statistiques Canada 2001

**TABLEAU 5 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SCOLARITÉ**

Niveau de scolarité	Pourcentage
Moins d'une 9 <sup>e</sup> année	25,4%
9 <sup>e</sup> – 13 <sup>e</sup> année (école de métier inclus), études postsecondaires	52,4%
Études inférieures au baccalauréat	17,2%
Grade universitaire	5,0%

Source : Recueil de données démographiques sociales et de santé, édition 2004, Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux.

Nous constatons que la population matapédienne, dans son ensemble, est peu scolarisée. La proportion des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires est de plus de 40 % plus élevée par rapport à celle du Québec. C'est d'ailleurs chez les 20 à 34 ans que l'écart est le plus important avec 45 % de plus n'ayant pas terminé leurs études secondaires. On remarque également, pour cette tranche d'âge, que la proportion de diplômés d'une école de métiers est de 73 % plus élevée que la moyenne provinciale, ce qui tend à démontrer que les jeunes ne reviennent pas dans leur région à la fin de leurs études.

Cette sous-scolarisation de la population entraîne inévitablement des emplois précaires et peu rémunérés. Elle peut également freiner l'accès à des promotions et à une amélioration de la situation des familles. On peut également lier à la pauvreté d'autres problèmes sociaux divers tels que l'alcoolisme, la négligence parentale, le décrochage scolaire, etc.

Le taux d'emploi est de 43,5%, cependant que le chômage se situe à 20,2%. On considère que 61% des adultes de la MRC sont prestataires de l'assurance-emploi de façon cyclique depuis plus de 10 ans. Or, seulement 67,8% de la population est considérée comme faisant partie de la population active. Voici la répartition de la population active de 15 ans et plus (8 595 citoyens) selon le type d'industrie dans La Matapédia :

❖ Agriculture, foresterie, pêche et chasse	13,7%
❖ Fabrication	15,7%
❖ Commerce de détail	11%
❖ Soins de santé et assistance sociale	11,5%
❖ Services d'enseignement	6,2%
❖ Hébergement et services de restauration	5,9%
❖ Autres	36%

*Source : Recueil de données démographiques sociales et de santé, édition 2004, Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.*

### **3.3 Revenus et habitation**

Les revenus des particuliers de la MRC de La Matapédia y sont inférieurs à l'ensemble de ceux du Québec. Voici un tableau qui décrit la situation de la MRC :

**TABLEAU 6 REVENUS**

<b>Caractéristiques</b>	<b>La Matapédia</b>	<b>Québec</b>
Revenu médian des familles (\$) - Toutes les familles de recensement	37 785	50 242
Revenu médian des familles (\$) - Familles comptant un couple	39 964	54 938
Revenu médian des familles (\$) - Familles monoparentales	26 589	30 718
Gains en pourcentage du revenu	66,6	75,1
Transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu	26,3	13,9
Autres sources de revenu en pourcentage du revenu	7,1	11,0

*Source : Statistiques Canada 2001*

C'est au niveau des revenus que l'on remarque une différence importante entre La Matapédia et l'ensemble du Québec. Le revenu médian d'une famille matapédiennne est inférieur à celui d'une famille québécoise, peu importe son type. La différence la plus importante concerne les familles comprenant un couple devant assumer les charges financières avec un revenu inférieur de 27,3 % comparativement à la famille québécoise médiane. Cette différence s'explique en partie par le taux de chômage dans La Matapédia de 20,2 % par rapport à 8,2 %

au Québec. Elle peut également s'expliquer par le taux de scolarité moins élevé des Matapédiens.

**TABLEAU 7 HABITATION**

Municipalités	Loués			Occupés par le propriétaire	
	Nombre	Coût mensuel moyen	Classement (Rang)	Nombre	Coût mensuel moyen
Albertville	30	333\$	10	95	450\$
Amqui	920	420\$	5	1 620	563\$
Causapscal	330	439\$	4	735	472\$
Lac-au-Saumon	135	420\$	6	385	442\$
Lac-Humqui	10	Nd	14	155	248\$
Sayabec	235	660\$	1	515	449\$
St-Alexandre-des-Lacs	10	Nd	15	85	392\$
St-Cléophas	15	Nd	16	125	413\$
St-Damase	15	Nd	17	145	410\$
Ste-Florence	45	341\$	9	135	306\$
Ste-Irène	25	478\$	3	90	302\$
St-Léon-le-Grand	80	479\$	2	325	377\$
Ste-Marguerite	0	0	18	85	428\$
St-Moïse	70	275\$	12	200	207\$
St-Noël	55	262\$	13	135	317\$
St-Tharcisius	25	324\$	11	160	377\$
St-Vianney	45	356\$	8	175	285\$
Val-Brillant	75	416\$	7	285	428\$
<b>MRC Matapédia</b>	<b>2 130</b>	<b>435\$</b>		<b>5 455</b>	<b>445\$</b>

Source : Statistiques Canada 2001

On dénombre sur le territoire quelque 7 750 logements. Très peu de logements ont été construits entre 1991 et 2001, soit seulement 750. La majorité des logements de la MRC ont été construits avant 1991 (6 995 logements).

### **3.4 Migration des jeunes**

**TABLEAU 8 MIGRATION DES JEUNES 15-34 ANS**

MRC	population 2001	Variation en nombre	Variation en pourcentage
La Matapédia	19 967	-960	-4,7%
Matane	22 507	-874	-3,9%
La Mitis	19 326	-728	-3,8%
Rimouski-Neigette	52 289	-923	-1,8%
Les Basques	9 848	-360	-3,7%
Rivière-du-Loup	31 826	-710	-2,2%
Témiscouata	22 420	-920	-4,1%

Kamouraska	22 494	-605	-2,7%
------------	--------	------	-------

Source : *Place aux jeunes*

La migration des jeunes se fait de plus en plus criante : de fait, La Matapédia est la MRC dans le Bas-Saint-Laurent qui a perdu le plus grand pourcentage de sa jeune population. Elle est la troisième en ce qui concerne le nombre de jeunes ayant quitté la région. On remarque également que la variation de la population totale est de 963 personnes pour les périodes de recensement 1996 et 2001. Si on compare cette donnée avec le nombre de jeunes ayant quitté la MRC, on peut estimer que les jeunes représentent 94,8% du total des personnes qui ont quitté la région. Cette donnée est représentative de la situation matapédiennne et justifie en elle-même la mise en œuvre d'une politique familiale, car majoritairement les nouvelles familles seront fondées par des jeunes.

### **3.5 Pauvreté**

**TABLEAU 9 PAUVRETÉ**

<b>Catégorie de prestataires</b>	<b>Sexe</b>	<b>Groupe d'âge</b>	<b>Composition familiale</b>	<b>Scolarité</b>
1 375 adultes	51,5% hommes	- 30 ans : 16%	Monoparentale :10%	D.E.C. : 2%
355 enfants	48,5% femmes	30-44 ans : 26%	Couple avec enfant : 8%	Secondaire : 23%
Total : 1 730		45-54 ans : 32%	Personne seule : 67%	En formation :4%
		55 ans et + : 26%	Couple sans enfant : 15%	Aucun ou inconnu : 71%

Source : *Sécurité du revenu janvier 2003*

Ce tableau tend à démontrer le lien direct entre la scolarité et la pauvreté. En effet, plus de 71% des prestataires de l'assurance-emploi n'ont pas de formation ou n'en indiquent pas. Nous remarquons que 25% des prestataires ont au moins le minimum du secondaire 5.

Il est également important de noter le haut pourcentage de la population matapédiennne comptant sur les prestations d'assurance-emploi. On compte 1 730 prestataires dans La Matapédia ce qui équivaut à 8,6% de l'ensemble de la population. Cette information a un lien avec les données concernant le revenu précédemment présentées. Cet ensemble de données démontre que le revenu d'une grande partie de la population de La Matapédia est nettement inférieur à l'ensemble du Québec.

#### 4- MÉTHODOLOGIE VISANT À CERNER LES BESOINS DE LA POPULATION

L'élaboration d'une politique familiale municipale a nécessité la constitution d'un comité de travail formé d'intervenants ayant une solide expertise dans leur secteur respectif à savoir : santé, éducation, développement économique et communautaire, sécurité, loisirs et culture. S'appuyant sur leurs connaissances pratiques, ainsi que sur les résultats d'un questionnaire-sondage, les membres du comité de travail ont déterminé les champs et les axes d'intervention à privilégier, lesquels seront traités à partir de la sixième partie de ce document.

Le comité a fait circuler dans les 18 municipalités un questionnaire-sondage afin de cerner les besoins des citoyennes et citoyens et de vérifier leur satisfaction relativement aux différents services offerts sur le territoire. Avec la collaboration des comités locaux de pilotage, des organismes communautaires et de plusieurs élus municipaux, pas moins de 745 questionnaires-sondage ont été distribués auprès de la population. En tout, 278 questionnaires ont été dûment complétés et retournés, pour un taux de réponse de 37%. Nous pouvons donc affirmer que le taux de participation a été excellent. Les gens ont aussi bonifié le questionnaire-sondage en ajoutant des commentaires constructifs pouvant aider à déterminer les priorités d'intervention.

La répartition des personnes ayant participé au questionnaire s'établit comme suit : 28% des répondants proviennent du secteur de Causapscal; 20% du secteur de Sayabec; et 53% du secteur d'Amqui. Ces citoyennes et citoyens ont répondu aux questions portant notamment sur leur état civil, leur groupe d'âge, leur nombre d'enfants, leur occupation, leur satisfaction vis-à-vis l'accueil qu'ils recevaient lorsqu'ils s'installaient en région, les possibilités d'emploi, la sécurité des personnes et des biens, ainsi que les services publics, tels que l'éducation, la santé, les loisirs, la culture, etc.

#### 5- LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

Il convient de rappeler la vision de développement que la MRC de La Matapédia s'est donnée en 1997 dans le cadre du Forum sur l'économie et l'emploi.

Le développement socio-économique est autant une responsabilité individuelle que collective. Pour qu'il en soit ainsi nous proposons de travailler à **responsabiliser** notre milieu et lui donner les moyens d'agir par lui-même et pour lui-même. Nous proposons de construire un milieu plus **solidaire** qui conjugue ses forces vers l'atteinte d'un objectif de plein emploi.

Nous proposons de travailler ensemble à **donner des emplois à ceux qui n'en n'ont pas et à consolider les emplois existants** car c'est le meilleur moyen de

retenir une plus grande part de nos jeunes, de lutter contre la pauvreté, contre l'exclusion et contre la dépendance et, par voie de conséquence, de faire en sorte que notre région puisse connaître une certaine croissance sur le plan démographique.

Nous voulons construire autour d'une fierté matapédiennne, autour d'un sentiment d'appartenance à notre région. Nous voulons faire de notre milieu **un milieu de vie de qualité** offrant à la fois des emplois valorisants et un cadre naturel attrayant. Nous voulons une région en santé et qui sait se faire accueillante et s'ouvrir vers l'extérieur.

### **5.1 Les valeurs à promouvoir**

Pour pouvoir traduire cette vision dans la réalité, il faut que nous partagions certaines valeurs propres à soutenir nos actions communes. Ces valeurs, ce sont en quelque sorte les qualités morales que nous devrions nous efforcer de cultiver, d'entretenir, pour parvenir à nos fins. Celles qui sont les plus susceptibles de nous guider vers l'atteinte de nos objectifs sont :

- ***Le sens des responsabilités et de la citoyenneté***

Il s'agit de la volonté de prendre à son compte et d'assumer, dans la mesure de ses moyens, ce qui peut et doit être fait pour le mieux-être de la collectivité. Agir en citoyen responsable, c'est être conscient de son rôle et de sa contribution. Promouvoir la citoyenneté, c'est faire prendre conscience à chacun de l'importance de sa contribution dans le développement de la communauté. Un milieu responsable est donc un milieu où chaque citoyen assume sa part d'initiatives dans la mise en œuvre de son développement social, économique et communautaire.

- ***La solidarité***

C'est la croyance que le bien de la collectivité oblige à ne pas poser de gestes qui aillent à l'encontre des intérêts communs. C'est d'abord et avant tout choisir de faire partie de façon intégrante d'une communauté et faire preuve de loyauté et d'authenticité dans des rapports avec les partenaires pour la poursuite et l'atteinte des résultats convenus.

- ***La ténacité***

Il s'agit de l'engagement de chacun à développer la force morale nécessaire pour continuer d'œuvrer au développement et au mieux-être du milieu malgré les difficultés rencontrées et de faire en sorte qu'elles deviennent des défis à relever.

- ***L'ouverture d'esprit***

C'est la capacité de s'inscrire dans une démarche qui fait une large place à l'initiative et à l'innovation. Cela implique que chacun est disposé à revoir ses façons de faire dans le but d'améliorer de manière continue les résultats et les processus liés au développement et au mieux-être du milieu.

## **6- PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

### **6.1 Contexte et enjeux des familles matapédiennes**

L'analyse de l'information disponible démontre que les familles matapédiennes sont confrontées à une situation socio-économique difficile dont les principaux faits marquants sont : le déclin démographique (qui se caractérise par le vieillissement de la population) et la migration des jeunes, surtout ceux qui sont les plus scolarisés; un taux de chômage élevé; un revenu moyen faible; un marché de l'emploi très saisonnier; une économie dépendante des ressources forestières et des activités du secteur tertiaire. Tel est le contexte dans lequel évoluent les familles matapédiennes.

### **6.2 La définition de la famille**

Pour les Matapédiennes et les Matapédiens :

*« La famille est la cellule de base de la société. Elle permet de tisser des liens significatifs en privilégiant le sentiment d'appartenance et le développement global de tout individu. L'individu dans la communauté est membre d'une famille. Puisqu'il évolue au sens large dans cette même communauté, celle-ci devient sa « famille » où il peut s'épanouir et créer des liens significatifs avec les autres membres de la société ».*

*Source : Comité de travail sur le projet de politique familiale municipale - MRC de La Matapédia*

### **6.3 Le but de la de politique familiale municipale**

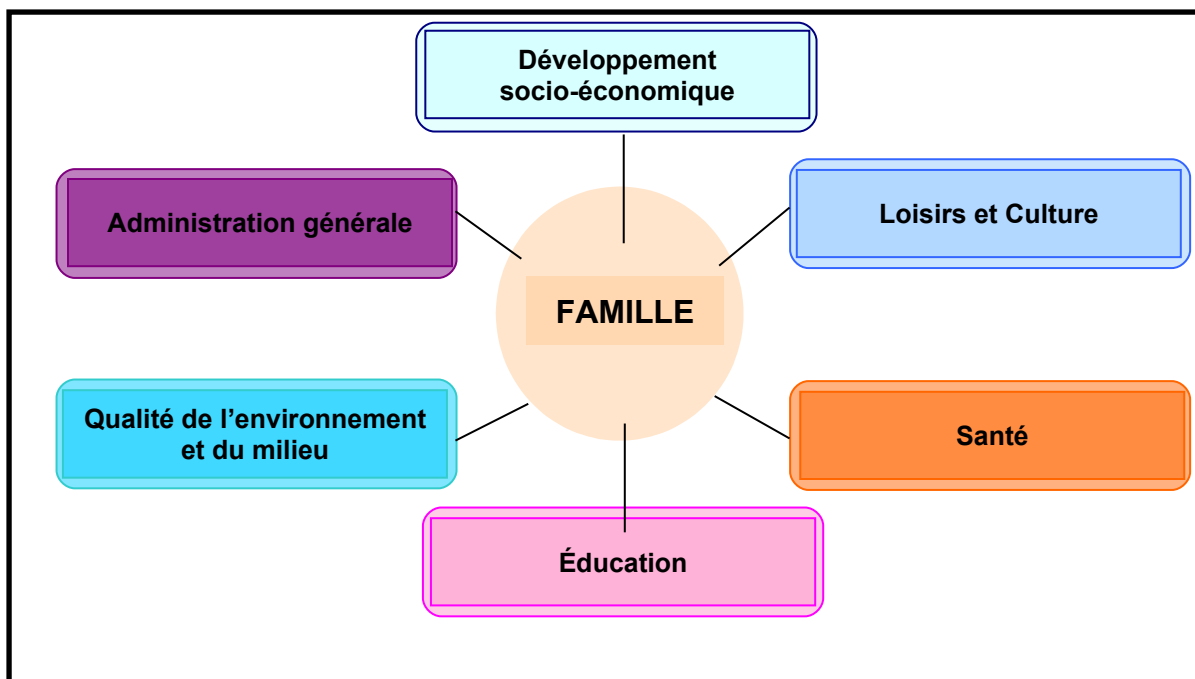
Le but de la politique familiale municipale est d'améliorer la qualité de vie et de travailler au mieux-être des citoyennes et citoyens qui vivent dans La Matapédia. La politique familiale municipale devrait permettre aux communautés locales de développer un « penser et agir » famille sur leur territoire. En outre, elle devrait contribuer à raffermir le sentiment d'appartenance des Matapédiennes et des Matapédiens à leur milieu. Pour être mise en œuvre, cette politique devra compter sur la collaboration des partenaires.

## **6.4 Les champs d'intervention**

Les champs d'intervention jugés prioritaires dans le cadre de la politique familiale municipale sont :

- La famille et le développement socio-économique.
- La famille et l'administration générale;
- La famille : loisirs et culture;
- La famille : la qualité de l'environnement et du milieu;
- La famille et la santé;
- La famille et l'éducation.

**TABLEAU 10 CHAMPS D'INTERVENTION VISÉS PAR LE PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**



## **6.5 Les objectifs généraux de la politique familiale municipale**

Les objectifs généraux consistent à :

- Développer auprès des élus, des intervenants, des partenaires et des citoyennes et citoyens une préoccupation au regard du développement socio-économique et communautaire du territoire ;
- Raffermer le sentiment d'appartenance des citoyennes, citoyens et des familles envers la communauté locale et régionale, en favorisant la



participation des citoyennes et citoyens à la vie municipale, communautaire, en les incitant à s'engager activement au développement de leur collectivité et en développant auprès d'eux le sens de la citoyenneté;

- S'assurer de la diffusion de l'information et reconnaître que la communication est un moyen privilégié pour favoriser la participation des individus et des familles à la vie communautaire;
- Maintenir et améliorer la qualité du milieu de vie des résidents de La Matapédia en favorisant notamment la protection de l'environnement, la sécurité publique, la protection et conservation des paysages, la consolidation des services collectifs, la pratique d'activités de loisirs et de culture et le développement de l'économie et de l'emploi;
- Développer l'accessibilité aux services collectifs et aux infrastructures publiques en facilitant la mobilité des citoyennes et citoyens sur le territoire;
- Collaborer à la consolidation des services de santé et hospitalier de première ligne.
- Partager les objectifs des partenaires du milieu en éducation afin de rehausser le niveau de diplomation et de valoriser la réussite scolaire.

### **6.6 Engagement des Matapédiennes et Matapédiens en matière familiale**

Les Matapédiennes et Matapédiens comprennent l'importance de créer un milieu accueillant pour les jeunes familles car elles constituent la relève de demain. Il est essentiel d'associer les jeunes familles au développement collectif afin qu'elles s'impliquent dans leur communauté et qu'elles aient le goût de s'investir. Leur contribution est aussi essentielle pour assurer la qualité de vie et le dynamisme du milieu.

### **6.7 Rôle de la MRC de La Matapédia**

Essentiellement, le rôle de la MRC se limite à :

- catalyser la concertation;
- mettre à la disposition des municipalités une boîte à outils (un répertoire de moyens et d'action à entreprendre) ;
- mettre en place les conditions qui favoriseront la mise en œuvre de la politique familiale municipale; un responsable des questions familiales sera désigné à la MRC (voir 7.2 premier axe d'intervention).

## 7- LES CHAMPS D'INTERVENTION PRIORITAIRES, LES ORIENTATIONS ET LES AXES D'INTERVENTION

### 7.1 Champ d'intervention : Développement socio-économique

**Orientation : S'assurer que les entreprises se développent sur le territoire et soient créatrices d'emplois pour les familles d'ici, mais aussi pour celles qui désirent venir s'y établir.**

#### Axes d'intervention

- Adopter une politique d'accueil adaptée aux entreprises et aux nouveaux arrivants;
- Soutenir les entrepreneurs par de l'aide technique et des rencontres d'échanges et de motivation;
- Valoriser le développement d'une culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat, en particulier chez les jeunes;
- Développer un modèle de parrainage à offrir aux jeunes entrepreneurs;
- Appuyer les initiatives de prospection visant à encourager les entreprises à venir s'installer dans La Matapédia.
- Se préoccuper de la conciliation travail-famille.

### 7.2 Champ d'intervention : Administration générale

**Orientation : Favoriser la participation des citoyennes et citoyens à la vie municipale et communautaire en leur offrant la possibilité de participer activement au développement de la communauté locale et régionale.**

#### Axes d'intervention

- Désigner dans chaque conseil municipal et à la MRC un responsable des questions familles (RQF) et voir au suivi du plan d'action et à la mise en oeuvre de la politique familiale municipale ainsi qu'à l'application de la politique d'accueil des nouveaux arrivants;
- Développer le réflexe « **Penser et agir famille** » au moment d'adopter des résolutions et de nouveaux règlements. Le réflexe « **Penser et agir famille** » devient primordial lors des décisions prises par les municipalités et la MRC pour le bien-être des citoyennes et citoyens;
- Organiser l'accueil des nouvelles familles par les municipalités.

- Assurer la circulation de l'information (exemples : annexer à la politique d'accueil une liste des logements, des chambres à louer et des maisons à vendre; diffuser les délibérations des réunions de la MRC et des municipalités; des assemblées de consultation publique sur des sujets d'intérêt collectif, etc.);
- En matière de sécurité publique, voir à une surveillance policière accrue dans les lieux publics pour assurer la sécurité des personnes et des biens;
- Améliorer l'accès aux endroits publics pour les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle;
- Améliorer les principaux axes routiers afin d'assurer la sécurité des usagers.

### **7.3 Champ d'intervention : Loisirs et culture**

**Orientation : Contribuer à l'épanouissement des familles et des citoyennes et citoyens en leur assurant des activités culturelles et de loisirs diversifiées qui répondent à leurs besoins.**

#### **Axes d'intervention**

- Aménager des parcs municipaux dans les municipalités de la MRC de La Matapédia;
- Installer des terrains de jeux dans les municipalités;
- Aménager des pistes cyclables et des sentiers pédestres dans les municipalités locales et sur le territoire de la MRC (route verte);
- Soutenir la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC de La Matapédia sur l'ensemble du territoire et voir à son adaptation aux besoins et aux réalités des familles;
- Diffuser l'information sur les activités culturelles et de loisir qui ont lieu sur le territoire et en faciliter l'accès par un service de transport collectif adéquat permettant à un plus grand nombre de citoyennes et citoyens de participer aux événements suggérés;
- Soutenir le développement d'activités de loisir et de culture et favoriser la participation des familles;
- Appuyer le développement d'activités sociales et communautaires destinées spécifiquement aux familles.

#### **7.4 Champ d'intervention : Qualité de l'environnement et du milieu**

**Orientation:** Offrir aux citoyennes et citoyens un environnement sain et de qualité, où la protection des paysages, la qualité de l'eau potable, la protection et la conservation des ressources dans une perspective de développement durable sont prioritaires.

##### **Axes d'intervention**

- Identifier un réseau de sites naturels attrayants et en faciliter l'accès aux familles;
- Sensibiliser les familles à adopter des pratiques responsables en matière de développement durable (responsabilisation collective pour de saines pratiques environnementales auprès des familles, conservation de l'eau, recyclage, compostage, etc.).

#### **7.5 Champ d'intervention : Santé**

**Orientation :** L'Agence régionale de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent oeuvre dans les axes suivants :

- Améliorer l'information relative aux services offerts en santé;
- Développer une approche préventive globale en santé, incluant la santé mentale;
- Développer des mesures permettant de favoriser la venue de jeunes diplômés en région pour qu'ils puissent pratiquer leur profession;
- Mettre en place diverses mesures incitatives locales et régionales visant à favoriser l'installation de jeunes diplômés en région;
- Démontrer aux spécialistes les attraits de la région via une politique d'accueil;
- Favoriser la mobilité des citoyennes et citoyens notamment pour l'accès aux services de santé et de services sociaux;
- Supporter les efforts de recrutement;
- S'assurer d'un appui politique des élus locaux dans des situations particulières.

Les établissements locaux de santé et des services sociaux souhaitent pour leur part offrir des services adaptés aux citoyennes et citoyens. Les intervenants du milieu travaillent à mettre en œuvre une stratégie visant à développer chez les médecins le goût de pratiquer leur profession dans La Matapédia.

### **7.6 Champ d'intervention : Éducation**

**Orientation : Favoriser la collaboration entre les milieux scolaire et municipal afin que les services éducatifs sur le territoire correspondent aux attentes des clientèles jeunes et adultes. La Matapédia compte sur un bon réseau d'écoles primaires et secondaires. De plus, les adultes sans diplômes peuvent compléter leur formation de base au Centre d'éducation des adultes de la Vallée. Les choix de cours offerts en matière de formation au Centre matapédien d'études collégiales et aux Centres de formation professionnelle sont diversifiés.**

#### **Axes d'intervention**

- Sensibiliser les parents de jeunes enfants à la prévention du décrochage scolaire; valoriser la réussite et la valeur de la diplomation chez les jeunes;
- Encourager les familles à soutenir les projets éducatifs des écoles locales;
- Développer les relations entre les établissements scolaires et les organismes du milieu afin de diversifier les services à la clientèle éprouvant des difficultés (réorientation de carrière, choix de cours, démarche pour le retour à l'école, etc.);
- Développer l'accessibilité des lieux publics existants pour faciliter la réalisation des travaux d'étudiants et l'organisation d'activités familiales (par exemple: les bibliothèques municipales);
- Consolider la formation professionnelle et collégiale sur le territoire en publicisant davantage les services de formation offerts sur le territoire auprès de la population matapédienne, mais aussi auprès des Québécois par le biais des autres institutions scolaires du Québec;
- Faire connaître et accroître l'utilisation du service de transport collectif et du co-voiturage.

## **8- CONCLUSION**

La mise en œuvre de la politique familiale municipale repose sur la volonté des communautés locales et des partenaires du milieu d'adhérer au plan d'action qui ressort de la consultation publique. L'une des premières actions à poser consiste à désigner un responsable des questions familles (RQF) dans chaque municipalité.

Ces responsables des questions familles (RQF) seront invités à former une table de concertation et à se réunir régulièrement (au trois mois) pour échanger de l'information et s'entraider. Ils auront aussi à réviser annuellement le plan d'action inhérent à la politique et à faire le bilan des moyens mis en place et des activités réalisées. Cet exercice devrait être de nature à motiver les intervenants à poursuivre leur engagement vers l'atteinte des objectifs de la politique familiale municipale. En outre, les RQF pourront travailler ensemble à la concrétisation de projets.

Quant à la mise en œuvre du plan d'action, celle-ci ne devrait pas nécessiter d'investissements coûteux. Plusieurs infrastructures sont déjà en place dans les municipalités; il suffira, dans bien des cas, de procéder à certaines adaptations pour qu'une action « famille » puisse se concrétiser.

La présente politique familiale étant un outil au service des familles, des efforts seront éventuellement consacrés à la diffuser auprès de ces dernières pour qu'elles se prévalent des services qui y seront mis sur pied à leur intention.

## **Bibliographie**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.- **Recueil de données démographiques, sociales et de santé**, édition 2004, 280 pages.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE.- **Démographie et famille : avoir des enfants, un choix à soutenir**, 2002, 110 pages.

FORUM SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI.- **Vision de développement de la MRC de La Matapédia**, 1997, pp.15 à 17.

SECRÉTARIAT À LA FAMILLE ET COLL.- **Nouvelles dispositions de la Politique familiale, les enfants au cœur de nos choix**, 1997, 40 pages.

STATISTIQUES CANADA.- **Données du recensement de 2001.**

**Plan d'action préliminaire**

(DISPONIBLE SUR DEMANDE  
À LA MRC DE LA MATAPÉDIA)